

<b>Préalables du secondaire</b>		<b>Compétence</b>	<b>Pondération Th-lab-tp</b>	<b>Préalables PA : absolu PR : relatif CR : corequis</b>	<b>Unités 91 2/3</b>
DEP en Installation et réparation d'équipement de télécommunication (DEP 5266)					
<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>					
	Formation d'appoint en français (75 h)*				
	Formation d'appoint en anglais (25 h)*				
	Formation d'appoint en mathématiques (99 h)*				
109-102-MQ	Activité physique et efficacité	4EP1	0-2-1		1
243-113-RK	Exploration de la profession de technologue	041Q, 037Ep, 037Fp	2-2-2		2
243-144-RK	Introduction aux circuits numériques	037Fp, 037Cp, 041Up	2-4-2		2 2/3
243-313-RK	Initiation aux projets	041S	2-2-2		2
<b>2<sup>e</sup> trimestre</b>					
109-101-MQ	Activité physique et santé	4EP0	1-1-1		1
340-101-MQ	Philosophie et rationalité	4PH0	3-1-3		2 1/3
601-FFB-RK	La communication en techniques physiques <sup>1</sup>	4EFP	2-2-2		2
	Cours complémentaire C-1		2-1-3		2
201-171-RK	Modèles mathématiques 1	041Rp	3-2-3		2 2/3
243-244-RK	Introduction aux microcontrôleurs	037Fp	2-4-2	PR : 243-113-RK PR : 243-144-RK	2 2/3
243-431-RK	Ordinateurs et réseaux	041V	2-3-2		2 1/3
<b>Trimestre d'été et cours à distance</b>					
601-101-MQ	Écriture et littérature	4EF0	2-2-3	PA : 601-FFB-RK	2 1/3
	Cours complémentaire C-2		2-1-3		2
<b>3<sup>e</sup> trimestre</b>					
601-102-MQ	Littérature et imaginaire	4EF1	3-1-3	PA : 601-101-MQ	2 1/3
340-102-MQ	L'être humain	4PH1	3-0-3	PA : 340-101-MQ	2
604-10z-MQ	Anglais A	4SA0, 4SA1, 4SA2 4SA3	2-1-3		2
201-271-RK	Modèles mathématiques 2	041Rf	3-2-3	PR : 201-171-RK	2 2/3
243-354-RK	Ordinateurs et périphériques	037Fp	2-4-2	PR : 201-171-RK PR : 243-244-RK	2 2/3
243-573-RK	Réseaux locaux et étendus 1	0425p	2-4-3	PR : 243-431-RK	3
243-575-RK	Surveillance de systèmes en télécommunications	041X, 0422p	3-2-3	PR : 243-444-RK	2 2/3

<sup>1</sup> L'élève qui échoue ce cours pourra se voir imposer un cours de mise à niveau en même temps que la reprise de cours.

\* L'élève qui a réussi ses cours de mathématiques TS ou SN de 4<sup>e</sup> secondaire, français de 5<sup>e</sup> secondaire et anglais de 5<sup>e</sup> secondaire sera dispensé des formations d'appoint.

**PROGRAMME : TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE 243.BZ**

**Parcours de continuité, Voie de spécialisation : Télécommunication Cohorte 2017-2020**

<b>Préalables du secondaire</b>		<b>Compétence</b>	<b>Pondération Th-lab-tp</b>	<b>Préalables PA : absolu PR : relatif CR : corequis</b>	<b>Unités 91 2/3</b>
DEP en Installation et réparation d'équipement de télécommunication (DEP 5266)					
<b>4<sup>e</sup> trimestre</b>					
601-103-MQ	Littérature québécoise	4EF2	3-1-4	PA : 601-102-MQ	2 2/3
604-xyx-RK	Anglais B	4SAP, 4SAQ, 4SAR, 4SAS	2-1-3	PA : 604-10z-MQ	2
243-444-RK	Applications des microcontrôleurs	037Ff	2-3-2	PR : 243-354-RK	2 1/3
243-663-RK	Réseaux locaux et étendus 2	0425p	2-3-3	CR : 243-665-RK PR : 243-564-RK PR : 243-573-RK	2 2/3
243-667-RK	Stage en milieu de travail <sup>3</sup>	0421f, 0424, 0425p, 0426p, 0427	0-8-3		3 2/3
243-668-RK	Réalisation d'un projet en télécommunication <sup>2</sup>	0425f, 0426f	1-6-3	PR : 243-313-RK	3 1/3
<b>Trimestre d'été et cours à distance</b>					
340-FEE-RK	Éthique dans le domaine des techniques physiques	4PHP	2-1-3	PR : 340-102-MQ	2
109-103-MQ	Activité physique et autonomie	4EP2	1-1-1	PA : 109-101-MQ PA : 109-102-MQ	1

Cette grille de programme devra être conservée pendant toute la durée des études au Cégep de Rimouski. On y retrouve tous les cours à réussir pour l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC). De plus, cette grille sert de guide lors des périodes de choix de cours et permet de suivre avec exactitude le cheminement dans le programme.

<sup>2</sup> La réussite d'une épreuve synthèse de programme est obligatoire pour l'obtention du DEC. Cette épreuve synthèse est comprise dans le cours 243-668-RK « *Réalisation d'un projet en télécommunications* ». Pour y avoir accès, toutes les activités d'apprentissage des trimestres antérieurs doivent avoir été réussies. L'élève doit avoir réussi tous les cours des trimestres antérieurs. Seront tolérés 2 cours manquants de la formation générale de disciplines différentes et 2 cours échoués de la formation spécifique avec une note d'au moins 50 %.

<sup>3</sup> Pour y avoir accès, toutes les activités d'apprentissage des trimestres antérieurs doivent avoir été réussies. L'élève doit avoir réussi tous les cours des trimestres antérieurs. Seront tolérés 2 cours échoués de la formation spécifique avec une note d'au moins 50 %.